ASSEMBLEE GENERALE

Du 29 Août 2014

A 20h30 – Chapelle de Fallières

- **Ouverture de l'Assemblée Générale :** par la Présidente – *Cf annexe 1*

  Excusés : *M. FEBVAY, DD LAMBERT, E. LOUIS, M. TENETTE, E. MARSOT, et S. PIERREL, JP THIEBAUT.*

  - Présentation du déroulement de l'Assemblée Générale

  - Mot de bienvenue, remerciements, présentation du Règlement Intérieur (cf annexe 2) et rapport moral de la Présidente.
    La Présidente remercie la présence de Monsieur Le Maire et Mr WARY, mais s'étonne de l'absence du CODEP généralement présent à notre AG.

    Vote : Le Rapport moral et le Règlement Intérieur sont acceptés à l'unanimité.

    Subventions :
    Subvention de 1800 € de la Mairie pour l'achat de matériel de gym et la location de chapiteau.

- **Rapport d'activités 2013/2014 :** par Isabelle – *Cf annexe 3*
  Vote : Rapport d'activités accepté à l'unanimité

- **Bilan section Gym, Step, Zumba 2013/2014 :** par Isabelle – *Cf annexe 4*

- **Bilan section Rando 2013/2014 :** par Pierrot A. et JM D. – *Cf annexe 5*

- **Bilan section Marche Nordique 2013/2014 :** par Gilles V. – *Cf annexe 6*

- **Bilan section Sophrologie 2013/2014 :** par Bénédicte – *Cf annexe 7*

- **Bilan de la Marche Populaire 2014 et compte rendu :** par Jean Noël – *Cf annexe 8*

- **Bilan de la Marche Scolaire :** par Manue C. - *Cf annexe 9*

- **Présentation du bilan financier 2013/2014 et prévisionnel 2014/2015 :** par Sylvie – *Cf annexe 9*
  Vote : Le Bilan financier est accepté à l'unanimité
  Vote : Le Budget prévisionnel est accepté par l'unanimité

- **Renouvellement du bureau :**
  - Tiers sortant cette année : Renouvellement par tiers : (article 9 des Statuts).
    Emmanuelle, Bernadette, Colette, Gilles V. et Gilles B., Alain et Bénédicte : Tous ont répondu d'accord pour continuer au sein du bureau.

  - Nouvelles Candidatures :
    Mylène BONNARD : Refus, elle n'a pas 2 ans d'ancienneté au sein de FSD (art.1 du Règlement Intérieur).

    Vote : Le bureau est ainsi maintenu.

- **Intervention de Mr Le Maire :**
  Mr Le Maire nous remercie pour l'invitation à cette Assemblée Générale. Rappel de la convivialité au sein de l'association. Il explique le rôle de la municipalité auprès de FSD : mise à disposition matériel, c'est à dire les locaux (chapelle et CSC), les services techniques lors de nos manifestations, les aides financières à travers les subventions. La prochaine marche populaire démarrera au CSC, la municipalité prévoira le stationnement.

- **Intervention de Mr WARY :**
  Mr WARY félicite Manue pour sa prise de fonction en temps que Présidente, et remercie les membres du bureau pour leurs participations au sein de FSD. Il souhaite une longue vie à FSD.

- **Réa filiation EPGV :**
  Il a été décidé de se ré affilier pour cette nouvelle saison. Nous aurons donc l'accès au site EPGV pour saisir les licences en ligne. Valérie, Françoise et Justine s'occuperont de la saisie.

- **Convention avec ANCV :**
  Nous renouvellerons la convention ANCV qui permet aux adhérents de bénéficier des coupons sport, pour payer leurs cotisations à – 20 %.

Programme des séances pour la saison 2014/2015 :

Lundi de 9h à 10h	Gym Adultes	CSC salle France	Sandrine
Lundi de 9h à 11h	Marche Nordique	Lieu (voir site)	Initiateurs MN
Mardi à 13h30	Randonnée	Départ CSC	Michel
Mardi de 20h15 à 21h15	Gym Adultes	Chapelle	Sandrine
Mercredi de 14h à 16h	Marche Nordique	Lieu (voir site)	Initiateurs MN
Mercredi de 19h15 à 20h15	Zumba	Chapelle	Roberto
Jeudi de 9h à 10h	Gym douce Seniors	CSC salle Europe	Sandrine
Jeudi de 20h à 21h – sem. impaires	Sophrologie	CSC salle 206	Magali
Jeudi de 19h45 à 21h15 – sem. paires	Step FAC	Chapelle	Joël
Vendredi de 16h30 à 17h30	Atout Gym	Rue Paul Doumer	Edith
Vendredi de 20h15 à 21h15	Step FAC	Chapelle	Céline
Samedi de 14 à 16h – sem. paires	Marche Nordique	Lieu (voir site)	Initiateurs MN
Dimanche de 9h à 11h – sem. impaires	Marche Nordique	Lieu (voir site)	Initiateurs MN

Tarifs de la saison 2014/2015 :

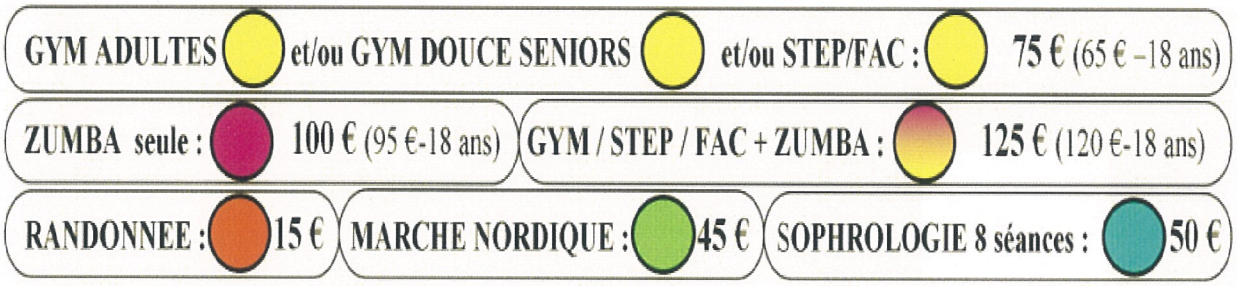

- Concernant les sections Gym, Step et Zumba : il est convenu de laisser l'accès libre et gratuit jusqu'au 15 septembre. Ensuite les personnes arrivant pour la premières fois seront acceptées une seule séance et devront rapporter obligatoirement leur dossier complet à la deuxième séance, sinon elles se verront refuser l'accès.

- Concernant la section Marche Nordique : il n'y aura plus d'inscriptions après le 31 décembre.

- Les nouvelles conditions d'inscription à FSD :
  → Fournir à la rentrée et ce **dès les 1ères séances, et pour chaque activité choisie** : *(valable également pour les encadrants)*
  - Un bulletin d'inscription dûment complété *(ne pas oublier l'adresse mail s'il y en a une)*
  - Un certificat médical (sauf Sophrologie)
  - Une attestation d'assurance responsabilité civile
  - Un chèque du montant de la cotisation de l'activité.

- Responsabilité civile : A la demande de notre assureur, tous nos adhérents doivent fournir une attestation de responsabilité civile.

- Certificats médicaux : Pour des raisons d'assurance et de sécurité, le certificat médical est obligatoire.

- Licences : Pour une question d'organisation, les demandes de licences doivent parvenir au C.O.D.E.P avant le 31 octobre, et non pas tout au long de l'année, donc merci de nous fournir votre cotisation (et votre certificat médical) avant fin octobre.

Les licences sont adressées directement par la fédération à chaque licencié.

Nous n'accepterons que les inscriptions complètes (fiche de renseignements dûment complétée, certificat médical, attestation de responsabilité civile et cotisation annuelle) sans quoi la licence ne pourra être délivrée.
Il en va de même pour la section Marche nordique, les nouveaux adhérents fourniront 1 photo.

Concernant les séances de gym, zumba ou de step à la chapelle, nous vous demandons de prévoir une deuxième paire de chaussures propres à utiliser uniquement sur le parquet et une serviette de toilette pour les exercices au sol.

- Tous les membres du bureau, même ceux ne pratiquant pas d'activité, sont tenus de remplir un coupon d'inscription afin d'être inscrits dans le fichier FSD.

Rappel des responsables des différentes sections FSD :

- Gym - Step – Zumba : Responsables : Isabelle BR, aidée par Manue C, Sylvie R et Betty P, Valérie C, et Françoise P et Justine D.
- Marche nordique : Responsables : Gilles V, Colette G *(arrêt en été 2015)* et Jean-Pierre T
- Rando : Responsables : Jean-Marie D, Pierrot A et Michel F
- Sophro : Responsable : Benou C
- Marche Pop : Responsables : Jean-No et Badou C.

Dates à retenir pour la saison 2014/2015 :

- **Reprise des activités :** première semaine de Septembre 2014 – cf site internet.
- **Infernal Trail :** le 13 Septembre 2014, où un stand et un parcours Marche Nordique seront tenus.
- **Marche d'orientation :** le 27 Septembre 2014
- **42 km de la Marche Populaire :** le 26 Octobre 2014 (prévoir le point de départ et la logistique)
- **Assemblée Générale départementale de l'EPGV :** en Novembre 2014
- **Marche Illuminations à Montbéliard :** le 20 Décembre 2014, afin de remercier les bénévoles de la Marche Populaire 2014.
- **Galette section rando :** en Janvier 2015
- **Marche nocturne :** en Janvier 2015
- **Soirée Dansante :** Date à définir ??
- **Marche de carnaval :** le 22 Février 2015
- **11ème Marche scolaire :** le 15 Mai 2015
- **16ème Marche Populaire :** le 17 Mai 2015, Départ du CSC de Saint-Nabord.
- **Pique nique de fin d'année :** le 28 juin 2015, au Stade de Fallières
- **Assemblée Générale :** fin Août 2015

Informations générales :

- Mise à disposition de flyers et bulletins d'inscription en téléchargement sur le site internet.
- Les certificats médicaux types sont disponibles pour la section seniors
- Le site internet : 16 150 visites environ , près de 12 visites par jour.
- Pour le fichier adhérents, Bernard a mis des explications pour le remplissage du tableau.

Remise des diplômes :

Aux nouveaux initiateurs ayant réussi leur formation Marche Nordique.

Verre de l'amitié

La séance est levée à 22h00.

La Présidente	La Trésorière	La Secrétaire Adjointe
Emmanuelle COUVAL	Sylvie RICHARD	Justine DUCHENE

FALLIERES SPORT DETENTE
Association Loi 1901
Siège social : La Chapelle – 1690 Route de Fallières - 88200 Saint – Nabord
☎ 03.29.24.52.01 : fsdsaintnabord@free.fr
Site Internet : http://fsdsaintnabord.free.fr/
N° SIRET : 488 455 197 00019